

NOTE DE RENTREE
À L'ATTENTION DES ETUDIANT(E)S 81^e PROMOTION
ANNEE UNIVERSITAIRE 2019 - 2020

INSCRIPTIONS

Suivant le calendrier détaillé ci-dessous, les étudiant(e)s s'acquitteront de leurs formalités administratives et financières.

Lundi 2 septembre 2019 –bureaux 211 et 209

- 14h00 : costumiers-costumières coupeurs-coupeuses et réalisateurs-réalisatrices et régisseurs-régisseuses de production (+FC)

Jeudi 12 septembre 2019 – salle 017

- 13h00 : concepteurs-conceptrices son
- 13h30 : concepteurs-conceptrices lumière (+ FC)
- 14h00 : scénographes
- 14h30 : metteurs-metteuses en scène
- 14h45 : concepteurs-conceptrices costumes
- 15h15 : acteurs-actrices
- 16h15 : administrateurs-administratrices du spectacle vivant (+ FC)

Le paiement de la CVEC doit absolument être effectué sur le site web dédié CVEC.etudiant.gouv.fr et l'attestation présentée lors de votre inscription. Le montant pour l'année 2019-2020 s'élève à 91 euros. **Sans cette attestation, nous ne pourrons pas procéder à votre inscription.**

Concernant la Sécurité sociale, tou(te)s les étudiant(e)s sont désormais rattaché(e)s au régime obligatoire de Sécurité Sociale (régime général ou régimes spéciaux). **Vous n'avez pas de cotisation à payer et pas de démarche à faire pour votre affiliation.** Cependant, nous vous invitons à prendre connaissance du document joint, édité par la CPAM, qui recense les bons réflexes à adopter pour bénéficier d'une prise en charge optimale de vos frais de santé.

Seront présents sur la chaîne d'inscription du 12 septembre (13h-17h) :

- des représentants de la mutuelle étudiante SMERRA pour vous accompagner sur les questions de santé
- des représentants des Transports en Commun Lyonnais (TCL) pour vous permettre de réaliser vos démarches abonnements sur place. Pour vos démarches, pensez à vous munir d'une photo d'identité.